

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 3 Lundi 16 juin 2025

PRESENTS

Voir feuille de présence jointe.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Elodie Béchameil, enseignante de CM1.

Mme NILOR Doriane ouvre la séance à 18 heures.

I. Bilan de l'année scolaire et perspectives pour 2025-2026

B. Equipe enseignante et organisation de l'école :

Equipe enseignante :

De grands changements vont avoir lieu au sein de l'équipe enseignante de l'école.

En effet, 4 enseignantes quittent l'école à la rentrée : Mme Grenier Valentine, Mme Béchameil Elodie, Mme Rambaut Caroline et Mme Debilde Virginie ne feront donc plus partie de l'équipe enseignante d'Eymoutiers à la rentrée prochaine et nous leur souhaitons bien évidemment le meilleur pour la suite.

Mme Nilor Doriane reste sur le poste de direction l'an prochain. Elle remercie par ailleurs toute son équipe pour son soutien et sa disponibilité, les parents élus pour leur investissement et leur disponibilité ainsi que la mairie.

Mme Billard Sophie reste également enseignante sur l'école avec Mme Nilor, ce qui assurera une petite permanence dans la connaissance de la structure et le fonctionnement de l'école.

Mme Carrer Justine reste normalement en complément de service de Mme Nilor Doriane sur la décharge de direction, sans avoir d'informations à ce jour sur le découpage de son bloc.

Mr Millot Vincent, qui remplace Mme Billard Sophie depuis quelques semaines, poursuivra son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Marie-Anne Pateloup et Mme Myriam Guillabot intégreront l'équipe enseignante à la rentrée. Nous ne savons pas encore qui intégrera l'équipe pour les 2 derniers postes disponibles.

Organisation de l'école :

Nous achevons cette année scolaire avec un effectif de **120 élèves**.

Pour la rentrée 2025, l'effectif des élèves est actuellement de **123 élèves** (tout ceci restant très fluctuant), avec des déséquilibres dans les cohortes et beaucoup d'incertitudes quant à d'éventuels départs. Il devrait

donc y avoir environ 20 élèves par classe sur les 6 classes existantes.

Pour la rentrée de septembre, les élèves par niveau sont actuellement répartis de la manière suivante

- 28 CP
- 22 CE1
- 22 CE2
- 24 CM1
- 27 CM2

Ces effectifs ont amené le conseil des maîtres du 3 avril 2025 à envisager la répartition suivante :

Une classe de **CP de 20 élèves**

Une classe de **CP-CE1 de 22 élèves** avec 8 CP et 14 CE1

Une classe de **CE1-CE2 de 22 élèves** avec 8 CE1 et 14 CE2

Une classe de **CE2- CM1 de 20 élèves** avec 8 CE2 et 12 CM1

Une classe de **CM1-CM2 de 22 élèves** avec 12 CM1 et 10 CM2

Une classe de **CM2 de 17 élèves**.

Depuis le début de cette année scolaire nous comptabilisons **14 radiations et 7 inscriptions**.

Nous soulignons que le maintien de l'ouverture de la 6ème classe pour la rentrée 2025 est très positif pour le climat scolaire et les conditions de travail des élèves comme des enseignants.

La composition des classes sera affichée début septembre sur la porte de l'école, les nombreuses et fréquentes fluctuations d'effectifs nous obligeant à une répartition définitive tardive pour cette rentrée encore.

Concernant la composition de l'équipe RASED de l'école : nous pouvons vous confirmer la présence de Mme De Catheu Maëlys, psychologue scolaire pour la rentrée 2025.

Le poste de maître spécialisé Maître G actuellement assuré par Mme Pateloup Marie-Anne, sera assuré par Mme Claire Guybert à la rentrée.

Mme Duthoit Aline, enseignante UPE2A, devrait de nouveau intervenir auprès des élèves allophones à la rentrée 2025 s'ils sont suffisamment nombreux.

C. Commandes et matériel :

L'équipe propose de continuer à impliquer les familles dans l'achat de fournitures scolaires comme lors de la rentrée 2024. Nous demanderons donc aux familles de fournir **une trousse avec stylos et matériel complet**. Les enseignants proposent que les parents achètent les éléments suivants :

- Un cartable et une trousse
- Des stylos bleus, verts, rouges et noirs
- des crayons à papier
- un surligneur
- des feutres d'ardoises
- une paire de ciseaux à bouts ronds
- un taille crayon avec réservoir
- de la colle pour l'année
- des crayons de couleurs
- un cahier de texte (CP et CE1) ou agenda (CE2, CM1 et CM2).
- Une pochette à rabats

Le contenu de la trousse devra faire l'objet d'un **renouvellement** tout au long de l'année. L'école s'engage à fournir les règles, les ardoises, les feutres, les gommes, les pochettes à rabats.

Il s'agit également de responsabiliser familles et élèves, et de faire prendre conscience de la nécessité de prendre soin du matériel.

En tout état de cause, si certaines familles ne peuvent pas fournir ce matériel (élève du CADA par exemple

ou toute autre famille dans le besoin) l'école fournira bien évidemment l'intégralité du matériel comme cela a toujours été le cas.

II. Projet d'école et TER

La directrice rappelle que les écoles du TER composé de l'école de Bujaleuf, de Nedde, de Peyrat le Château et d'Eymoutiers maternelle et élémentaire, ont fait l'objet d'une évaluation d'école cette année. En effet, de septembre 2024 à février 2025, les écoles ont participé à un processus d'auto-évaluation organisé à travers différents temps : un temps de travail en équipe en vue de l'élaboration d'un rapport d'auto-évaluation par les équipes enseignantes, une visite et des entretiens avec les 3 évaluateurs et pour finir un temps de restitution fait par les évaluateurs à l'ensemble des acteurs de l'école. L'objectif de cette auto-évaluation des écoles était de faire le bilan du projet d'école 2022-2026 du TER (points forts et points d'attention) afin de dégager des axes de travail pour l'écriture du nouveau projet d'école.

Voici les **4 axes retenus** par les évaluateurs :

Axe 1 - Renforcer les liens et la coordination au sein du TER

- **Dégager du temps** institutionnel pour que les directeurs, les enseignants et les partenaires puissent se réunir régulièrement.
- **Prévoir du temps de coordination** pour mettre en place les projets, renforcer le lien avec le collège et diffuser les comptes-rendus.
- **Impliquer tous les acteurs de terrain** : personnel éducation nationale (principal, directeurs, professeurs des écoles et accompagnants d'élèves en situation de handicap), personnel communal (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, animateurs), parents, collège.

Axe 2 - Améliorer la continuité scolaire et la performance des élèves

- S'appuyer sur **l'exploitation des résultats aux évaluations nationales** et diagnostiques en mathématiques et en français pour mettre en place des dispositifs qui feront évoluer les résultats du cycle 1 au cycle 4.
- Produire et partager des **outils et dispositifs communs** au service des apprentissages des élèves.

Axe 3 – Poursuivre l'alliance éducative pour améliorer le climat scolaire

- S'appuyer sur les **conseils d'élèves** et les **éco-délégués** pour mettre en oeuvre des actions qui viennent des élèves.
- **Fluidifier la communication** entre le personnel communal et le personnel éducation nationale concernant les enfants des écoles (différents temps sur la journée).
- **Travailler en concertation écoles-mairies** sur les différents temps de la journée des enfants. Avoir une attention particulière aux besoins physiologiques des enfants de maternelle (sieste).
- **Créer des espaces de collaboration et d'échanges** entre les enseignants des écoles pour favoriser le travail d'équipe et la mutualisation des ressources pédagogiques.

Axe 4 - Renforcer l'implication de tous les parents au sein de l'école

- **Renforcer la communication** via des **outils numériques** en développant les mêmes outils sur les écoles.
- **Informers les parents et les inviter** à participer au développement des projets et des actions.

La rédaction de ce nouveau projet d'école sera faite par les équipes enseignantes du TER au début de l'année scolaire 2025-2026.

III. Projets et actions (en cours, achevés et à venir)

A. EAC et PATRIMOINE :

Natation :

Cette année, malgré une mise en place un peu tardive, chaque élève de l'école participera à des séances de natation qui ont débuté pour certains ce jour. Mme Nilor remercie les parents pour leur mobilisation auprès de la mairie et de la ComCom et qui répondent présents dans l'accompagnement des séances de natation et sans qui elles ne pourraient pas avoir lieu.

Ecole et Cinéma :

Pour cette fin d'année, les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) se sont rendus au cinéma le vendredi 4 avril pour voir 5 courts métrages sur le thème du courage intitulés « *Même pas peur* ».

Le vendredi 18 avril, ce sont les classes de CM1, CM1-CM2 et les CM2 de la classe de CP-CM2 qui ont assisté à la projection du film « *Max et les Maximonstres* ».

Concert JMF :

Cette année, en raison du projet EAC du TER, les élèves n'ont assisté qu'à un seul concert JMF : le lundi 31 mars, les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) ont pu découvrir un duo de musiciens « Jelly Jazz ». Les élèves de cycle 3 (CM1-CM2 et CM2 de Mme Billard), quant à eux ont découvert « Candide » un duo artistique autour du Beatbox. Ces deux concerts ont eu un véritable succès auprès des élèves de l'école. Mme Monville Dominique indique d'une vidéo de présentation est en cours de réalisation.

Les marcheurs au fil de l'eau :

Les classes de CP-CE1 et de CP-CM2 ont participé à une exposition sur le Vienne et son écosystème suivi d'un temps d'échanges et de débat avec un journaliste et une artiste en partenariat avec le PNR Loire Anjou Touraine.

TER :

Dans le cadre du projet artistique et culturel réalisé cette année au sein des écoles du TER, de nombreuses sorties à l'Opéra ont eu lieu en cette fin d'année :

- Vendredi 23 mai : Les classes de CE1-CE2 et CM1 ont assisté à un spectacle de hip-hop « Hi-Fu-Mi » sur le thème des jeux d'école.
- Jeudi 5 juin : les élèves de CE2 et de CM1-CM2 se sont rendus à l'Opéra de Limoges pour découvrir un spectacle de danse intitulé « Dub ». Les élèves de CE2 ont également pu découvrir toutes les coulisses de l'Opéra lors d'une visite privée.

Nous tenons une fois de plus à adresser nos remerciements à la mairie pour le financement des transports.

Travail musical avec notre intervenante CIMD, Audrey Pierre.

La restitution du travail mené avec Audrey se déroulera lors des 2 spectacles du TER :

- le vendredi 20 juin pour les classes de CP-CE1 et CM1-CM2
- le vendredi 27 juin pour les classes de CE1-CE2, CE2 et CM1, et CP-CM2.

Les associations de parents élus se sont réunies en amont du conseil d'école afin d'organiser et coordonner leurs actions lors de ces 2 soirées.

Ces soirées sont l'une des sources d'alimentation de la coopérative scolaire et nous remercions d'avance les parents pour leur investissement.

B. AUTRES :

Sorties de fin d'année :

Les élèves de Mme Grenier CM1-CM2 et Mme Rambaut CE1-CE2 se rendront **le mardi 1er juillet** à la Cité Internationale de la tapisserie à Aubusson et participeront à un atelier de tissage.

Mme Debilde CP-CE1 et Mr Millot CP-CM2 se sont rendus mardi 3 juin au Conservatoire d'espaces naturels à Saint Gence pour une animation « découverte de la réserve naturelle nationale de la tourbière des Dauges » lors d'une randonnée.

Empathie à l'école :

Cette année, nous avons choisi de poursuivre le programme « Le voyage des ToiMoiNous » autour du développement des compétences psychosociales. La mise en place du programme concerne les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sur les périodes 4 et 5 (entre mi-mars et la fin d'année).

La décision d'un renouvellement l'an prochain n'est pas encore prise par l'équipe enseignante.

Petits déjeuners à l'école :

La subvention sera reconduite à priori, ce qui permet de proposer une collation aux élèves tous les matins, dans le cadre de la matinée allongée :

- lundi : pain frais et barre de chocolat bio.
- mardi et vendredi : gâteaux régionaux variés (galettes bretonnes, palmiers, cake aux fruits, madeleines ...)
- jeudi : fruits de saison, bio une semaine sur 2 ou découvertes de fromages locaux.

La découverte des fromages locaux mise en place cette année fut difficile à mettre en place en raison d'un manque de contacts avec les partenaires locaux. Cependant, les dégustations faites ont eu un véritable succès auprès des élèves de l'école.

Peut-être pourrions nous envisager d'élargir nos partenaires afin que ces découvertes soient plus régulières, à raison d'une fois par mois par exemple ?

Mme Fradet-Hannoyer, parent élu, propose de contacter des producteurs de fromages pour l'an prochain.

Les parents questionnent la mairie quant au renouvellement de la subvention qui permet à environ 30% des parents de bénéficier des repas à 1 euro. Après échanges avec la mairie, cette dernière confirme la renouvellement de ce dispositif pour 3 ans.

Classe de découverte en Auvergne :

Mme Béchameil et Mme Nilor font un bilan très positif de cette première expérience en classe de découverte pour chacune d'elle. Ce séjour fut une grande réussite pour tous et donne envie aux maîtresses de repartir.

Mme Nilor verbalise le souhait qu'un tel projet puisse être organisé au moins tous les deux ans en raison du coût financier que cela représente. Des enseignantes semblent volontaires pour renouveler cette expérience.

Cadeau de fin d'année :

L'école en cette fin d'année souhaite de nouveau offrir un livre à chaque élève avec l'argent de la coopérative que nous commanderons auprès de l'association « Lire c'est partir », le but étant de favoriser l'accès à la lecture pour tous. Cette dépense devrait être d'environ 140 euros avec les frais de livraison. Par ailleurs, les élèves de CM2 se verront offrir par le Ministère de l'Education Nationale le livre « L'Odyssée d'Homère » adaptée par Murielle Szac.

4. Budget

Point coopérative :

Mme Nilor présente un récapitulatif en date du 16 juin, en précisant que les comptes sont équilibrés : **13 747 euros** de dépenses pour **11 528 de recettes**.

Le solde actuel est de **4446 euros** à ce jour mais il reste des paiements à effectuer pour environ 350 euros: l'achat de livres en cadeaux de fin d'année (140 euros), la sortie de fin d'année des CE1 et des CM1-CM2 (74 euros) et un atelier à l'espace Rebeyrolle pour la classe de Mme Rambaut (81 euros).

Nous avons commencé l'année scolaire avec un solde de 5420 € et nous la terminerons avec environ **4100 euros**.

5. Questions diverses

Rentrée :

Un mot sera distribué aux familles de l'école ainsi qu'aux parents de GS afin de leur rappeler ou de les informer des spécificités de l'école élémentaire (horaires de l'école, fournitures demandées pour la rentrée, collation...)

Cantine :

L'équipe enseignante propose de maintenir l'usage du document Excel, utilisé cette année, accessible par la cantine et par la mairie pour la facturation.

Remerciements :

Enfin, Mme Nilor exprime sa reconnaissance pour cette deuxième année à Eymoutiers qui fut belle bien que plus difficile que la première. Elle regrette le départ des membres de son équipe qui ont été d'un très grand soutien.

Mme Nilor, remercie, au nom de toute l'équipe, les parents élus, l'APE pour toutes ses actions au cours de l'année et l'ensemble des familles, qui ont toujours soutenu les opérations menées en faveur de l'école et qui ont notamment permis le projet de classe de découverte (marché de Noël, loto, ventes de plants et graines ...)

- A la municipalité, qui a cette année encore placé l'école au cœur de ses préoccupations et de ses priorités, qui n'a jamais rien refusé à l'école et a su nous accompagner au mieux dans chacun de nos projets, demandes ou besoins. Nous remercions également la mairie pour la prise en charge du financement des transports qui ont été nombreux cette année et sans qui de nombreux projets ne pourraient aboutir.

- Aux divers personnels (garderie, ménage, cantine, AESH...) qui sont les garants d'un fonctionnement effectif au quotidien, déploient une grande empathie et bienveillance et qui sans lesquels le bon fonctionnement de l'école n'aurait pas lieu.

- A tous les partenaires qui interagissent avec l'institution : CADA, orthophonistes, CMPP, SESSAD, CMS, infirmière scolaire...

- Aux élèves et aux familles enfin, qui au quotidien, donnent du sens à notre mission, aux échanges toujours constructifs, qui placent l'humain au cœur de notre métier et le rendent passionnant.

On se dit donc à l'année prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Nilor clôt la séance à 19h40.

La secrétaire de séance
Elodie BÉCHAMEIL



La directrice de l'école élémentaire
Doriane Nilor

